Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 042-214202079-20260922-DL20260128-DE

SAINT-CHAMOND

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION N°DL20260128 **DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 11/09/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 4 absents représentés, 3 absents non représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h35) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Jérôme JULVE (jusqu'à 22h21) ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de18h40) ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT (jusqu'à 21h57) ; Mme Nathalie CHAMPALLE (jusqu'à 21h57) ; M.Julien GIRAUDO (jusqu'à 21h57)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à Mme Abla CIPRIANI (jusqu'à 19h35)

M. Jérôme JULVE a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (à partir de 22h21)

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h40)

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS

M. Jean MINNAERT (à compter de 21h57)

Mme Nathalie CHAMPALLE (à compter de 21h57)

M. Julien GIRAUDO (à compter de 21h57)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DES COMMUNES SINISTRÉES PAR LES INCENDIES ÉTÉ 2026

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 042-214202079-20260922-DL20260128-DE

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des Maires de France, en partenariat avec la Protection Civile a appelé les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux conséquences humaines, environnementales et matérielles de cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle, la commune tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées par l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5 000€ à la Protection Civile.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000€, au profit de l'association « La Protection Civile»,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget principal de la commune.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 23/09/2026

MAIRIE DE SAINT-CHAMOND (Loire)

Le maire, Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne